

## **AVIS D'OUVERTURE DE LA PROCEDURE DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE**

### **Projet de Plan Climat Air Énergie Territorial de l'établissement public territorial Est Ensemble**

Engagé dans la lutte contre le changement climatique, Est Ensemble a adopté en février 2017 son premier Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET). Afin de se conformer aux dernières évolutions législatives et d'inscrire le territoire dans une trajectoire de neutralité carbone à horizon 2050, il est procédé à sa révision (délibération n°2021-06-29-20).

Le projet de PCAET est soumis à évaluation environnementale, le cas échéant, il est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et a fait l'objet d'une saisine de l'autorité environnementale pour avis. Cet avis est consultable dans le cadre de la présente procédure sur le site d'Est Ensemble.

En application de l'article L.123-19 du Code de l'Environnement, une procédure de participation du public par voie électronique est organisée afin de recueillir les observations du public sur le projet de PCAET d'Est Ensemble arrêté par le Conseil du territoire du 28 novembre 2023.

**La procédure de participation du public par voie électronique sera ouverte pendant 30 jours consécutifs :  
du lundi 15 avril 2024 au mardi 14 mai 2024 inclus.**

Le dossier mis à disposition du public, comprenant entre autres l'évaluation environnementale et stratégique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale, sera consultable pendant la durée de la consultation :

- **En version numérique** à cette adresse : <https://www.est-ensemble.fr/le-plan-climat-air-energie-territorial>
- **En version papier** à l'accueil de l'hôtel de territoire d'Est Ensemble, au 100 avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 sans interruption

Durant la période de consultation par voie numérique, le public pourra formuler ses observations, propositions et demandes d'informations complémentaires relatives à cette consultation auprès d'Est Ensemble par mail : [environnement@est-ensemble.fr](mailto:environnement@est-ensemble.fr)

À l'issue de la consultation du public, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée. Le PCAET, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis à approbation du Conseil territorial d'Est Ensemble. La synthèse des observations et des propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, ainsi que des motifs de la décision, sera consultable sur le site internet de l'EPT pendant trois mois à compter de la délibération d'approbation du PCAET.

#### **Coordonnées de l'autorité compétente :**

Etablissement public territorial Est Ensemble, 100 avenue Gaston Roussel 93230 Romainville, 01 79 64 54 54